



NOTIFICATION

La communication ci-après, datée du 2 juin 2023, est distribuée à la demande de la délégation de la **Thaïlande**. La notification concerne l'aide alimentaire (**tableau ES:3**) dans le contexte des engagements en matière de subventions à l'exportation pour l'**année civile 2021**.

En 2021, la Thaïlande n'a fourni aucune aide alimentaire humanitaire concrète mais a fourni une assistance financière qui a donné lieu à une coopération humanitaire internationale fournie intégralement à titre de don. De plus amples renseignements sur l'assistance financière de la Thaïlande ont déjà été présentés dans le cadre du questionnaire sur la concurrence à l'exportation (G/AG/W/125/Rev.18/Add.3).
